



Assurance téléphone qui a été perdu

Par Visiteur

Bonjour,

J'ai quitté avant hier tard mon travail vers 23H00. En voyant le RER aérien entrer en gare, j'ai courru pour l'attrapper. Une fois chez moi, je me suis rendue compte que je n'avais pas mon téléphone. Comme il était tard, je ne suis retournée vérifier que mon téléphone n'a pas été oublié sur mon bureau que le lendemain après-midi (car rendez-vous à l'extérieur le matin). Sous le choc, j'appelle Orange pour les informer de cette perte (ou vol). La personne me demande ce qui s'est passé, je réponds que je ne sais pas mais je lui raconte l'histoire: en voyant le RER arriver, j'ai courru très vite pour l'attrapper, c'est peut-être à ce moment là qu'il est tombé de la poche de mon manteau, mais je n'en étais pas certaine. Elle me demande pour quelle version j'opte, sur le coup j'ai dit perte, mais j'étais encore sous le choc et je n'avais pas bien réfléchi à ce qui a pu bien se passer. de retour chez moi le soir, j'ai réalisé qu'en courant, je n'ai pas pu le perdre pour les raisons suivantes:

- la poche est profonde
- tout le contenu de l'autre poche est intact
- en allant au RER, je traverse un parking qui à cette heure là de la soirée est quasi vide. un Iphone qui pèse plus de 100g et qui tombe, je l'aurais sûrement entendu, mais ce n'est pas le cas.
- le métro 14 était plein

Je suis persuadée que j'ai été volée.

Je rappelle Orange, ils ne veulent rien entendre. Seule la version où je disais je ne sais pas en finissant par opter pour une perte les intéresse.

Je n'ai pas de preuve que j'ai été volée même si j'en suis convaincue, et eux ils n'ont pas de preuve que je ne l'étais pas. Que faire pour faire valoir mes droits auprès d'Orange?

Merci.

Par Visiteur

Bonjour,

Vous pouvez commencer par déposer plainte auprès du commissariat de police pour vol en élaborant une version qui soit bien plus susceptible de valider la thèse du vol que celle de la perte.

Ensuite, vous joignez une copie du PV de plainte auprès de Orange en les mettant en demeure de d'exécuter leur obligation contractuelle tirée de l'assurance pour vol puisque je présume que vous êtes assuré pour cela.

Tout devrait rentrer dans l'ordre.

Bien cordialement.

Par Visiteur

Merci pour votre réponse,

J'ai bien une assurance pour le vol, et je suis bien allée ce matin au commissariat faire une déclaration de vol.

Selon vous que devrais-je écrire dans la lettre que j'enverrais à Orange avec comme pièce jointe la copie du procès verbal pour vol simple?

Merci pour votre aide.

Par Visiteur

Bonjour,

Vous ne faites surtout pas référence par écrit à votre première version des faits. Vous vous contentez maintenant de vous concentrer sur votre nouvelle version qui sera désormais la seule et unique version en vigueur.

Dans le courrier, vous faites valoir les articles 1134 et 1147 du code civil et de ce fait, vous demandez à Orange de faire marche l'assurance sous peine de poursuite devant le tribunal d'instance compétent.

Bien cordialement.